

Législature 2021/2026

PREAVIS DU COMITE DE DIRECTION

N° 07/2021-2026

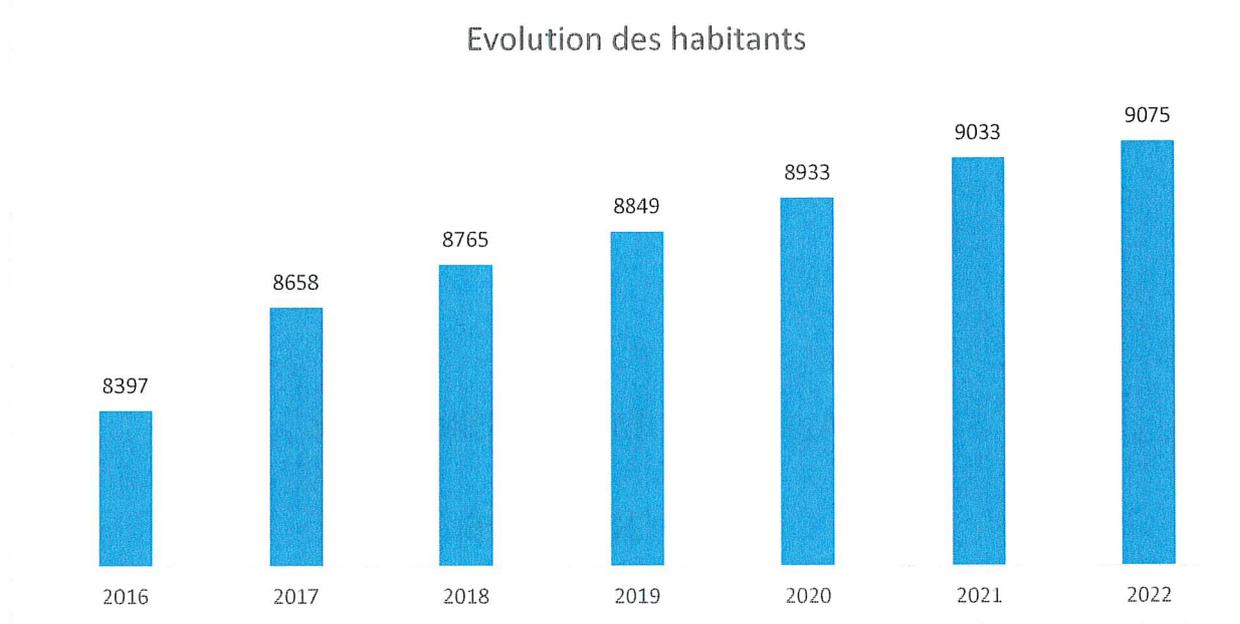
Comptes 2022

Délégués du Comité de Direction : Boris Mury, Hélio Barreto, Jean-Christophe Muller

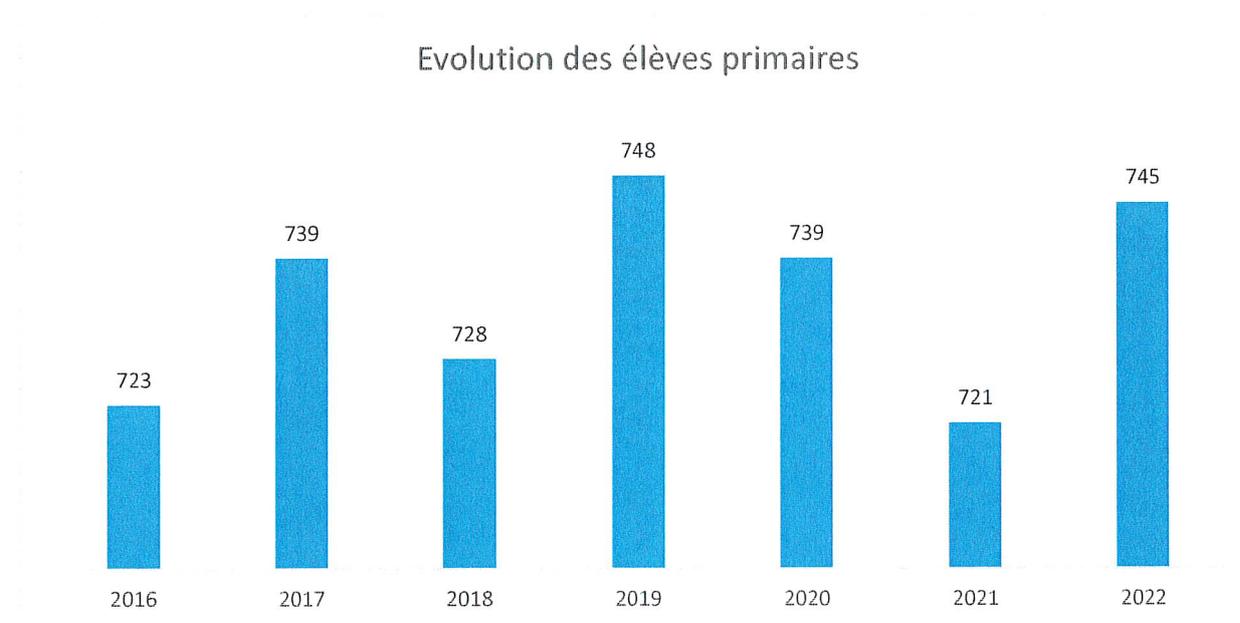
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron soumet au Conseil Intercommunal son rapport d'activité et les comptes pour l'année 2022, selon la loi sur les communes et conformément à nos statuts.

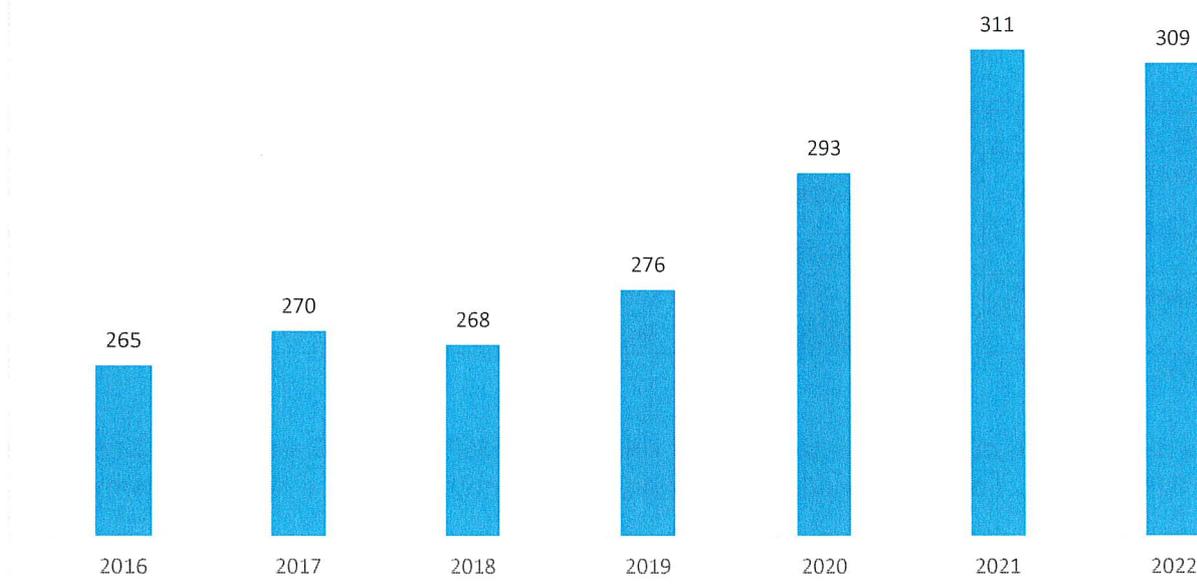
Les habitants Asse et Boiron



Les élèves de l'Etablissement Scolaire Elisabeth de Portes



Evolution des élèves secondaires



Rapport d'activité

Le Conseil Intercommunal (CI)

Le Conseil Intercommunal s'est réuni 2 fois, plus une séance extraordinaire.

Le Comité de Direction (CoDir)

Le Comité de Direction s'est réuni 11 fois.

Les membres du Comité de Direction ont consacré environ 1'200 heures à la gestion de l'association.

Les changements au sein du Comité de Direction en 2022 sont le départ de M. Didier Zumbach et M. Bruno Dard qui ont été remplacé par M. Hélio Barreto, représentant de la commune de Signy et M. Jean-Christophe Muller, représentant de la commune d'Arnex-sur-Nyon.

La présidence a été reprise par M. Boris Mury en mai 2022.

Principales décisions

Les préavis que nous vous avons présentés et que vous avez adoptés, amendés ou refusés :

- N° 4/2021-2026 – Création d'un service RH en 2022
Préavis adopté tel que présenté
- N° 5/2021-2026 – Comptes 2021
Préavis adopté tel que présenté
- N° 6/2021-2026 – Budget 2023
Préavis adopté tel que présenté

L'Établissement Scolaire Elisabeth de Portes

La collaboration avec la direction de l'Établissement Scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) est bonne.

EPT

Au 31 décembre 2022, l'AEE compte 98 collaborateurs pour un équivalent plein temps de 54.81 EPT.

Unité d'Accueil pour Ecolier (UAPE)

Au 31 décembre 2022 les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Boîte à Malices La Rippe (84 places)	Les Z'Eysinois Eysins (84 places)	Tournicotty Chésereux (60 places)	Les P'tits Lézards Gingins (60 places)
Matin	75% (50%)*	60% (40%)	50% (25%)	57% (80%)
Mercredi matin (1P)	58% (38%)	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices	Accueil à La Boîte à Malices
Midi	99% (97%)	92% (92%)	99% (97%)	100% (100%)
Après-midi (1P-2P)	55% (49%)	69% (45%)	81% (34%)	34% (29%)
Soir	95% (93%)	94% (99%)	99% (81%)	83% (71%)

*()chiffres 2021

Le taux d'occupation du Repère se trouvant au collège de l'ESEP à Borex-Crassier en 2022 est de 63% contre 61% en 2021. En décembre 2022, nous avons accueilli entre 11 et 17 enfants l'après-midi.

Accueil en Milieu Familial

Les accueillant-e-s en milieu familial sont toujours géré-e-s par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

16 accueillant-e-s sont agréé-e-s sur nos communes, elles et ils encadrent 140 enfants.

108 enfants sont d'âge préscolaire, et 32 sont accueillis pour du parascolaire.

Accueil collectif préscolaire (crèches)

Pour mémoire, le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour préscolaire spécifie que les enfants doivent être pris en charge selon un taux d'encadrement éducatif global, soit : 1 personne encadrante présente pour 5 enfants présents, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois (bébés) ; 1 personne encadrante présente pour 7 enfants présents âgés de 18 ou 24 à 30 ou 36 mois (trotteurs) ; 1 personne encadrante présente pour 10 enfants présents âgés de 30 ou 36 mois à l'âge d'entrée à l'école obligatoire (grands). Nos équipes éducatives sont formées au minimum de 80 % de personnel diplômé.

Crèche de La Galiote à Eysins

La crèche dispose de 24 places, réparties en 2 groupes multi-âges: 10 bébés/trotteurs et 14 trotteurs/grands.

Crèche Les Papillons à Crassier

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 trotteurs et 20 grands.

Au 31 décembre 2022, les taux de fréquentation, par structure, sont les suivants :

	La Galiote Eysins (24 places)	Les Papillons Crassier (44 places)
Bébés		87% (86%)
Trotteurs		89% (80%)
Grands		91% (86%)
Bébés/Trotteurs	91% (89%)*	
Trotteurs/Grands	95% (73%)	

*()chiffres 2021

Les devoirs surveillés

Devoirs Surveillés	Nombres de contrats	
	01.01.2022/30.06.2022	01.09.2022/31.12.2022
1P-6P	45 contrats	42 contrats
7P-8P	30 contrats	25 contrats
Total	75 contrats	67 contrats

Comptes 2022

Les comptes 2022 sont comparés avec les comptes 2021 et le budget 2022.

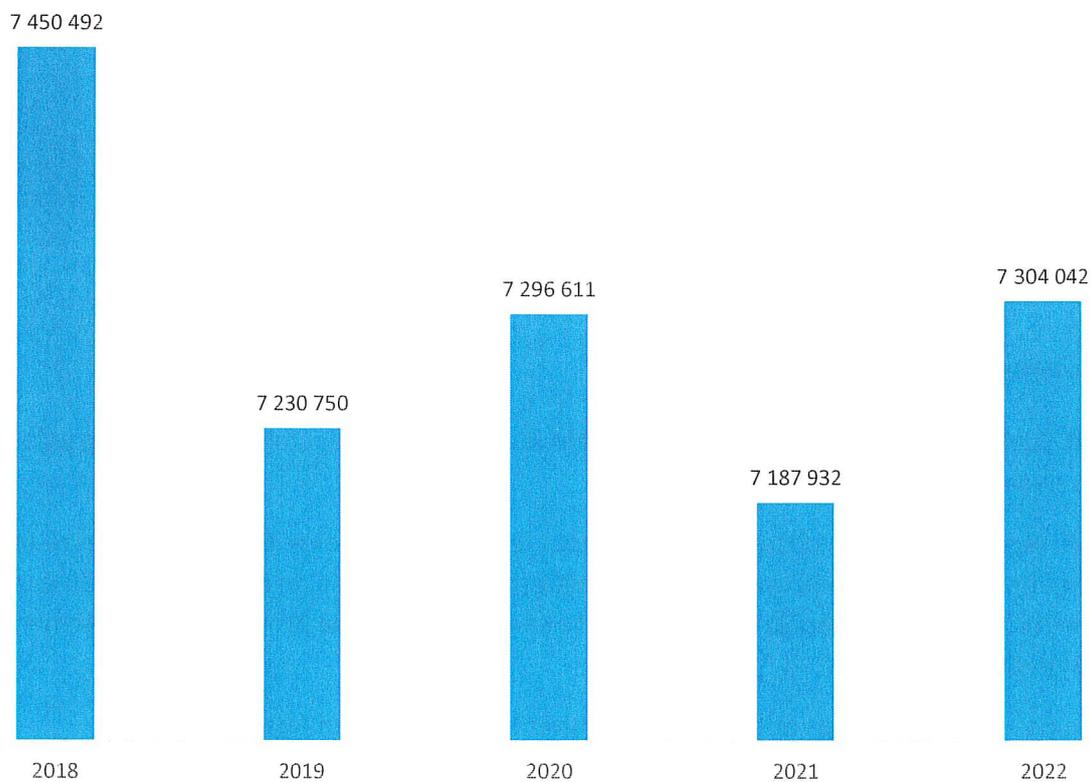
Les comptes détaillés 2022 font partie du présent préavis.

Total des charges comparatives :

Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
CHF 7'304'042.27	CHF 8'022'763.00	CHF 7'187'931.98

Les comptes 2022 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 7'304'042.27, en augmentation de CHF 116'110.00 par rapport aux comptes 2021.

Comparatif des charges sur 5 ans

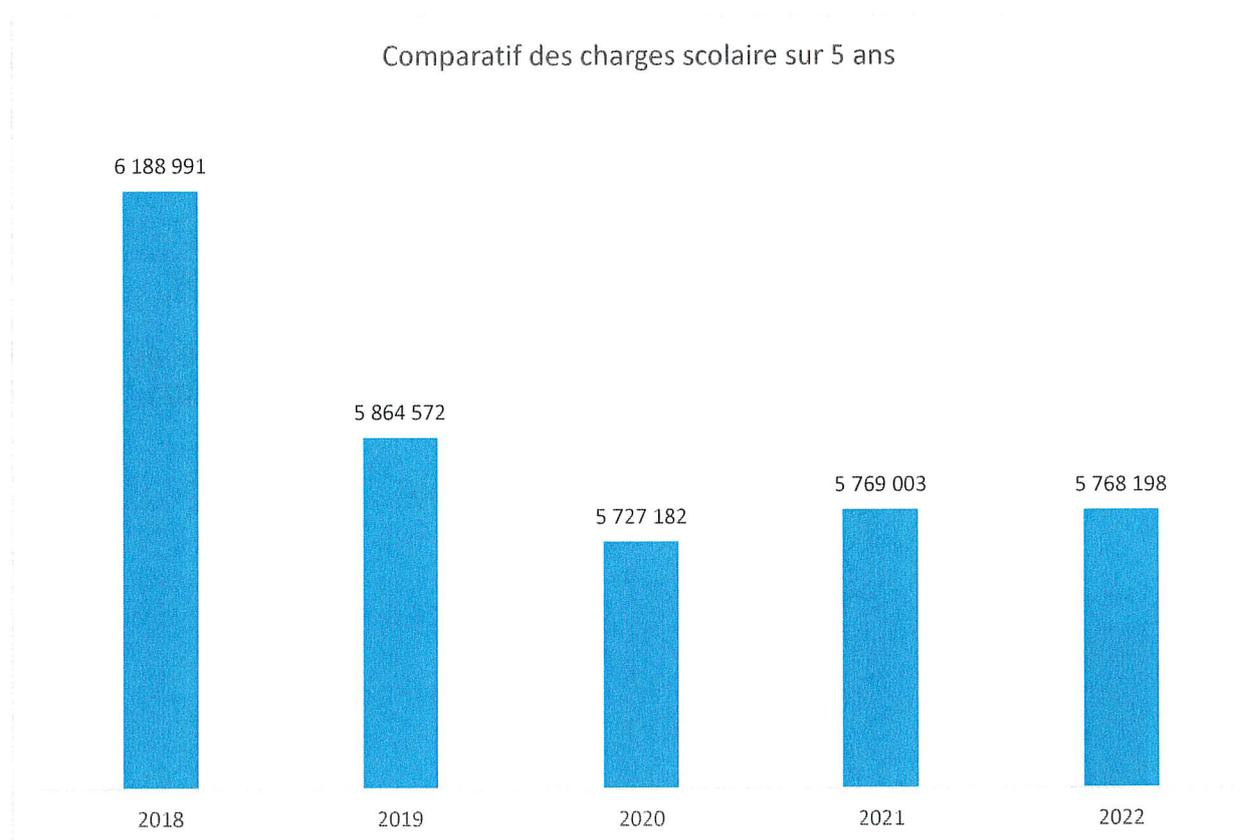


Scolaire

Total des charges comparatives :

Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
CHF 5'768'198.55	CHF 5'945'045.00	CHF 5'769'002.68

Les comptes scolaires 2022 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 5'768'198.55, en diminution de CHF 804.00 par rapport aux comptes 2021.



Les principaux commentaires :

5001.301 Soutien scolaire – La différence provient d'une erreur budgétaire. Seule une partie des soutiens scolaires avait été prise en compte.

5002.313. Augmentation du poste consultation par le médecin scolaire. Une analyse devra être effectuée afin de voir si cela provient d'un accroissement du nombre de consultations dû à un changement de mentalité depuis la dernière crise sanitaire ou si cela provient du changement du nouveau médecin scolaire.

5006 Camps – Certains camps ont été annulés durant l'hiver 2022 en raison du COVID.

Les autres postes n'amènent pas de commentaires.

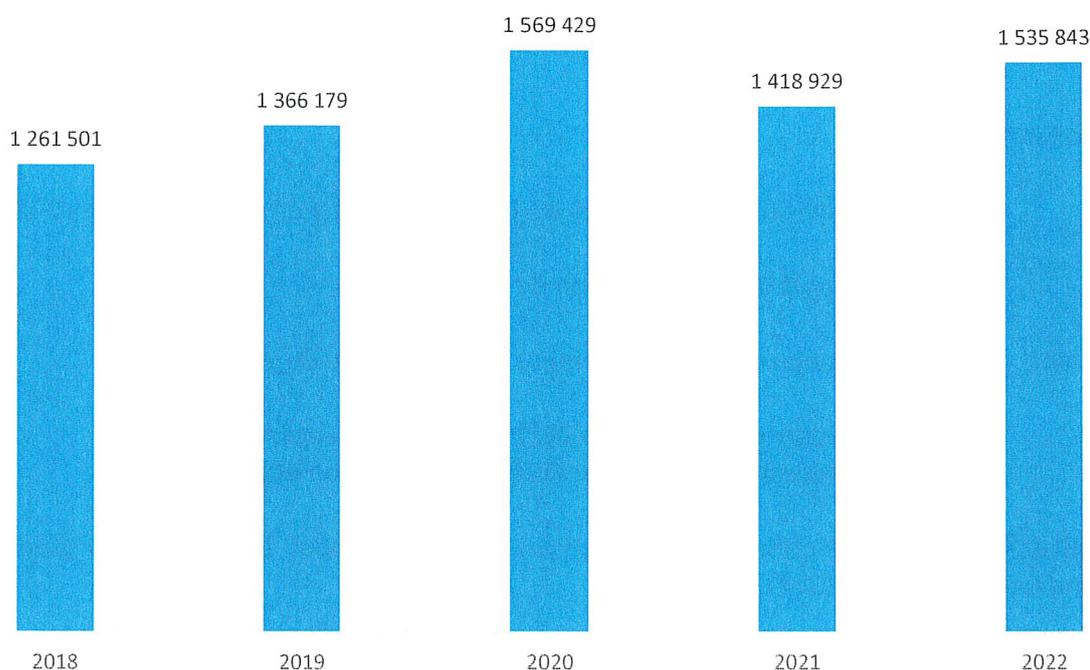
Réseau Asse et Boiron

Total des charges comparatives :

Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
CHF 1'535'843.72	CHF 2'077'718.00	CHF 1'418'929.30

Les comptes réseau 2022 présentent un total de charges, à répartir selon l'article 26 de nos statuts, de CHF 1'535'843.72, en augmentation de CHF 116'914.00 par rapport aux comptes 2021.

Comparatif des charges réseau sur 5 ans



Remarques générales :

Nos structures ont une capacité d'accueil variable qui dépend de la surface des locaux. Les effectifs et compositions des équipes éducatives correspondent aux normes de l'Etablissement Intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) et au cadre de référence édicté par l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) pour le préscolaire.

Les principaux commentaires :

La charge salariale est en augmentation. Le CoDir a pris la décision, faisant suite à une pétition de l'ensemble du personnel de nos structures et des difficultés de recrutement, de s'aligner au barème de la FSAE (Fédération Vaudoise des Structures d'Accueil de l'enfance). Cette augmentation se répercute dans toutes les structures par les imputations internes.

L'aide individuelle aux parents a fortement augmenté en 2022 (10-20%) et ce, dans toutes nos structures UAPE. Une analyse devra être effectuée afin de déterminer si cette augmentation est liée à la situation économique actuelle et pourra revenir aux valeurs antérieures dans le futur ou si, au contraire, cette aide sera en constante augmentation.

L'amélioration du taux de remplissage des crèches a permis d'améliorer le résultat prévu par le budget.

Les autres postes n'amènent pas de commentaires.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction de l'AEE prie le Conseil Intercommunal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Intercommunal

vu le préavis n° 07/2021-2026 du Comité de Direction sur les comptes 2022 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

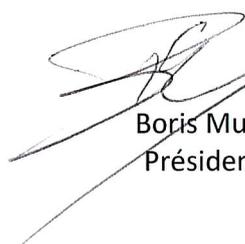
considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1 - d'adopter les comptes 2022 tels que présentés**
- 2 - de donner décharge au Comité de Direction et à la boursière**

Ainsi délibéré en séance de Comité de Direction du 5 avril 2023 pour être soumis au prochain Conseil Intercommunal du 27 avril 2023.

Au nom du Comité de Direction

  
Boris Murat Pascale Joumblat
Président Secrétaire Générale

Annexes :

- Comptes et bilan 2022
- Rapport de révision